

## Égalité femmes-hommes : le Laboratoire de l'égalité invite les candidat-es aux législatives à s'engager

*Communiqué du Laboratoire de l'égalité – 31 mai 2012*

Le Laboratoire de l'égalité propose aux candidates et aux candidats aux élections législatives de signer son Pacte pour l'égalité. Lancé à l'occasion de la campagne pour l'élection présidentielle, ce Pacte aux 20 mesures emblématiques pour construire l'égalité entre les femmes et les hommes a notamment été signé par celui qui a été élu Président de la République.

Les propositions du Pacte pour l'égalité se déclinent en quatre thèmes : la parité et l'accès des femmes aux fonctions de direction ; l'égalité salariale et la lutte contre la précarité dans le travail ; la valorisation de l'implication des pères et la conciliation des temps de vie ; le partage d'une culture de l'égalité. Les inégalités sont à l'œuvre dans tous les champs de notre société : il appartient aux députés de la Nation de se saisir des propositions du Laboratoire de l'égalité pour la transformer en profondeur et conduire notre pays vers la modernité.

La question de la lutte contre les inégalités femmes-hommes est au centre des préoccupations et des attentes des Français-es : selon une enquête réalisée par Mediaprism pour le Laboratoire de l'égalité, 90 % d'entre eux pensent qu'il faut se mobiliser pour les combattre et 60 % estiment que ce sont les responsables politiques qui les perpétuent.

Considérant l'intérêt des Françaises et des Français pour ce sujet, le Laboratoire de l'égalité incite les candidat-es à la députation à s'engager dans ce combat dès leur campagne et, une fois élu-es, à contribuer à la construction d'une société égalitaire. Par leur engagement sur le Pacte de l'égalité, les député-es pourront être force de proposition pour porter les futures lois qui construiront l'égalité.

*Le Laboratoire de l'égalité rassemble 750 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tous, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminés à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle. Les membres sont issus de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...*

*Contacts :*

**Hélène Kloeckner** (coordinatrice) 07 86 80 22 87 / [helene.kloeckner@laboratoiredelegalite.org](mailto:helene.kloeckner@laboratoiredelegalite.org)

**Olga Trostiansky** (secrétaire générale) 06 77 02 71 26

[www.laboratoiredelegalite.org](http://www.laboratoiredelegalite.org)